



**Contre la casse du Code du Travail  
et pour exiger le progrès social !  
Rendez-vous le 27 juin à 12h aux Invalides.**

Les projets Macron-Philippe peuvent se résumer ainsi : il s'agit de donner les pleins pouvoirs aux employeurs pour licencier et baisser les salaires !

Macron, élu par défaut face au FN, se targue d'avoir annoncé la couleur dans son programme : c'est faux ! Même si on pouvait s'y attendre, il a soigneusement caché ce qu'il entend remettre en cause : le contrat de travail, principalement.

Ainsi par un accord d'entreprise négocié sous la pression ou sans syndicat combatif, un employeur pourra licencier sous n'importe quel motif un salarié en CDI comme en CDD !

Que l'on soit dans de très petites ou de grosses entreprises, que l'on soit permanent, intermittent ou pigiste, c'est la promesse d'une totale flexibilité, tout ce que nous combattons au quotidien. De plus, Macron prévoit de torpiller la « hiérarchie des normes », c'est-à-dire les conventions collectives de branche. Si leur projet passe, il suffirait d'un « accord » dans quelques entreprises d'un secteur baissant les salaires minimaux de la convention de branche pour pousser toutes les autres à faire de même...

Tout notre régime de protection sociale est mis en danger : le code du Travail, mais aussi la formation professionnelle, l'assurance chômage et même la retraite !

L'heure est à la mobilisation : d'abord en décryptant les programmes des candidats aux législatives, ensuite en informant l'ensemble des citoyens sur les dangers, visibles ou cachés, des projets du gouvernement !

Sont concernés les jeunes, à qui la précarité est doublement promise, les salariés des secteurs privés en général et même les agents de la fonction publique et les retraités (au-dessus de 1200 € mensuels...) en raison de la hausse de la CSG.

La CGT porte des revendications favorables à toutes et tous : sécurité sociale professionnelle, augmentation des salaires, réduction du temps de travail, respect des conventions collectives.

**Pour porter nos revendications :  
toutes et tous au rassemblement métro Invalides, le 27 juin à 12h00 !**

Des préavis de grève ont été déposés dans les établissements publics de spectacle vivant pour permettre aux salariés de se rendre au rassemblement.

Et cet été, profitons-en pour informer l'ensemble des salariés et des citoyens des conséquences des projets de Macron et de son gouvernement pour préparer une rentrée offensive !

Paris, le 22 juin 2017